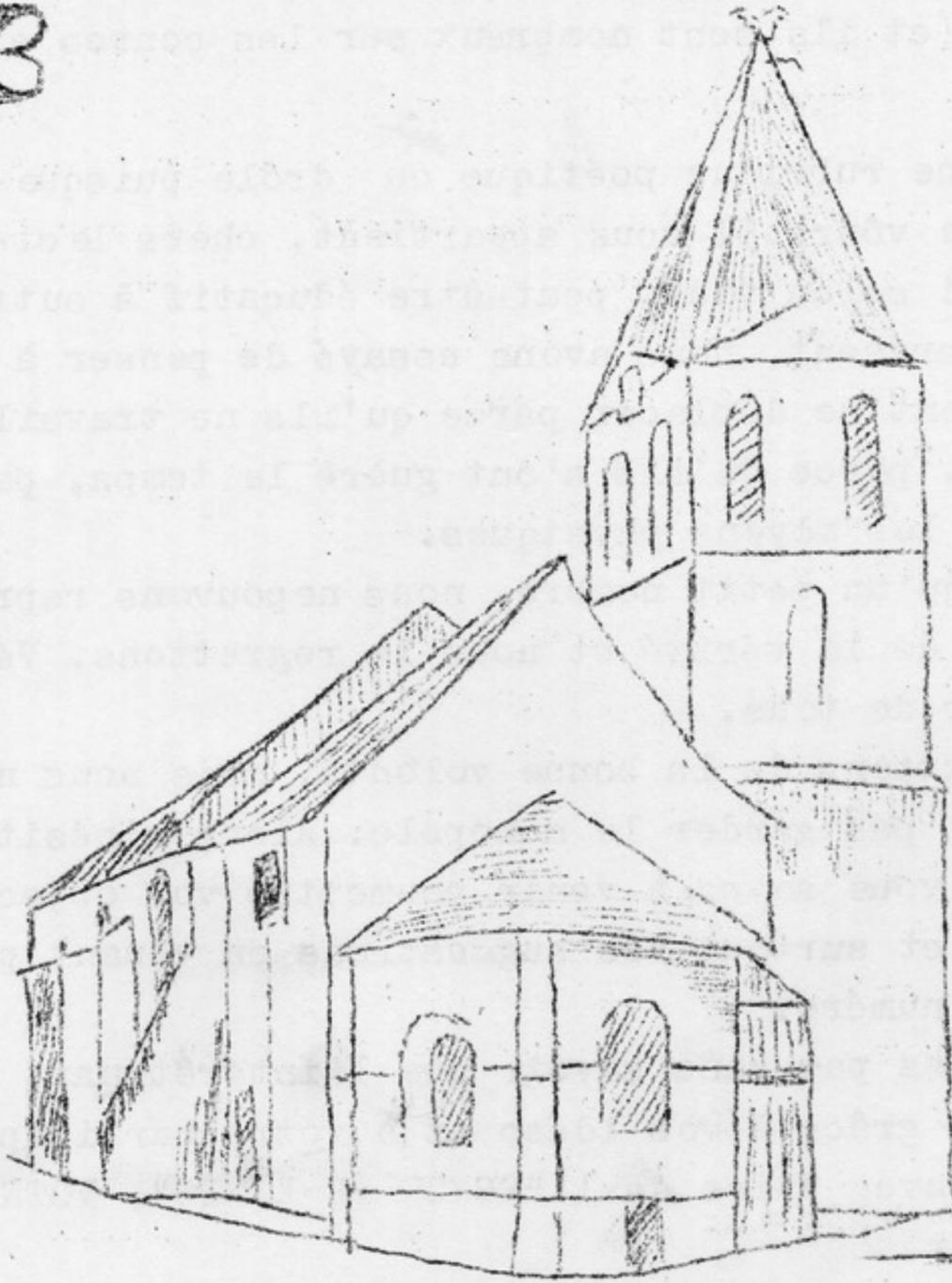


ECHOS

DE LILUIS

N 3



E D I T O R I A L

Peut-être, est-ce la première fois que vous lisez l' "ECHOS DE LHUIS ". Alors, sachez que vous pouvez:

- écrire un article d'information (car aucun être humain n'est polyvalent, ne sait tout, ne détient la vérité) sous forme de:

= comptes-rendus de voyage, de fête, de réunion sportive.

= exposés professionnels, retraçant peut-être une expérience vécue, profitable à chacun.

= récits (et ils sont nombreux sur les contes et légendes du pays).

- créer une rubrique poétique ou drôle puisque ce journal est le vôtre. Il vous appartient, chers lecteurs, de choisir ce qui selon vous, peut-être éducatif à autrui.

Jusqu'à présent, nous avons essayé de penser à ceux qui ne pouvaient se déplacer parce qu'ils ne travaillent pas sur place, parce qu'ils n'ont guère le temps, parce qu'ils n'ont pas les moyens physiques.

N'étant qu'un petit nombre, nous ne pouvons représenter qu'une partie de la vérité et nous le regrettons. Vérité si chère au coeur de tous.

Nous y mettons de la bonne volonté, mais nous ne voudrions surtout pas garder le monopole. Alors n'hésitez pas, VOUS, qui que vous soyez, à venir soumettre vos objections, vos critiques et surtout vos suggestions en venant participer activement au numéro.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'intérêt naît de la variété, alors grâce à vos idées et à votre participation active vous pouvez faire de l' "ECHOS DE LHUIS", VOTRE journal et en être fier.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les vacanciers en espérant qu'ils trouveront à LHUIS repos et détente.

Madame FAVRE Annick

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.

Lors de sa réunion du MARDI 28 JUIN 1977, à 20 H.30, le Conseil Municipal (12 présents) a examiné les questions suivantes:

1° - Les permis de construire de MM. Serge AGUERSIF à Charentonod, Michel LEVET à St Martin ont été acceptés.

2° - Il a été procédé ensuite à l'élection, d'un conseil accord du fait de sa proximité géographique, de Mr François DUCOLOMB. Il représentera la commune de LHUIS en tant que délégué au Conseil d'Administration S E M C O D A.

Qu'est-ce que la SEMCODA ?

Il s'agit de la Société d'Economie mixte de Construction du Département de l'AIN.

Depuis la construction de la gendarmerie, la commune de LHUIS est actionnaire de la société (25 actions de 100 frs chacune)

La commune a cédé le terrain nécessaire à la construction et a versé la somme de 2.500 frs (soit 250.000 F. anciens), en échange de quoi la société a construit les bâtiments que vous connaissez.

Le rôle de Mr DUCOLOMB est donc, une fois l'an, d'élire les membres du Conseil d'administration de la Société.

3° - Le samedi 11 juin à VILLEBOIS s'est tenue une réunion du Syndicat inter communal des chemins vicinaux. Monsieur le Maire était accompagné de Mr Jean VUILLEROT (Mr DEGLISE excusé). Lors de cette réunion la commune de LAGNIEU a dit son désir de se retirer du syndicat. En conséquence une prochaine réunion se tiendra dans le courant des vacances, afin de décider de deux points essentiels. Monsieur le Maire représentera le Conseil, c'est à dire donnera son avis favorable pour le maintien du Syndicat, sera opposé à l'achat de matériel inter communal pour les trois raisons suivantes:

- coût du matériel élevé
- disponibilité (chacun veut élaguer en même temps)
- entretien et conduite des engins (qui, où, comment?)

4° - Probablement dans le courant de l'année 1978, LHUIS se verra dotée d'une nouvelle poste. Point ne sera besoin d'une nouvelle construction puisque Mr VIOLLET accepte de céder son local pour l'agrandissement prévu (bureau et centre de trois indépendants). L'indemnité que recevra Mr VIOLLET de la commune sera estimée par les services fiscaux.

5° - La cabine téléphonique des CERTELLES (Village retraite) retrouvera son ancien emplacement. C'est à cet endroit qu'elle est le plus indispensable, car les gens de passage peuvent, si besoin est, se rendre dans l'un des deux restaurants du village.

6° - Suite à la visite des chemins communaux, la commune doit chiffrer l'avant projet de l'emprunt communal afin qu'il soit examiné lors d'une prochaine réunion. Une prochaine visite viendra compléter la précédente à la demande de Mr Charles JOLY.

7° - Mr LANGLOIS (électricien) a fixé à environ 900 francs le devis concernant les travaux d'éclairage de la façade du local des pompiers. Le conseil lui confie les travaux. A propos d'éclairage, nous rappelons que les travaux d'installation de lampes ont été effectués en maints lieux, certains ne sont pourtant pas encore dotés de ces éléments indispensables, mais cela ne saurait tarder.

8° - Vacances propres à LHUIS. En effet trois poubelles à papiers vont être installées dans notre village: (jeux de boules, champ de foire, pelouse) pour la somme de 90 frs l'une.
Il a été prévu d'installer un miroir parabolique au carrefour de la Croix, au Poulet, carrefour où se sont déjà produits des accidents qui, heureusement ont été sans gravité corporelle, mais qui éviterait aux riverains Messieurs LIGNON, DAVID et VAUDREY, ainsi qu'à leurs parents, amis, clients, de " se faire couper en deux ".

" LES CERTELLES "

Avant que je ne quitte " Les Certelles ", je voudrai vous faire profiter de mon expérience, pour vous décrire ce qu'est à mes yeux, le village retraite.

C'est un faubourg de 26 pavillons individuels, très gracieux, dont chacun est implanté à flanc de côteau dans un terrain de 400 M2; 24 sont habités, ceci dans deux modèles de fabrications, soit F3, soit F2, ce qui correspond pour un habitation F3 à deux chambres, salle d'eau, w-c, cuisine et salle de séjour, le tout très bien éclairé.

La vue sur le département de l'Isère permet à chacun de jouir du paysage sans gêner son voisin. Le confort intérieur est composé : d'un chauffage par air pulsé individuel avec citerne à fuel de 500 L., eau chaude par cumulus, aspiration de buée en cuisine.

Et qui sont ces gens qui l'habitent ?

Ils arrivent de toutes les régions de France. Ils sont : fabricant de glace de Niort, cadre d'une usine de fabrication d'armement d'Alsace, restaurateurs de Loyette, de Lyon, administrateur de des P.T. , des Chemins de fer, de la Sécurité, Officier de l'Armée, rapatrié du Maroc, ouvriers de chez Berliet, de chez Renault, employé de banque, cadre dans l'industrie du livre.

Ils ont choisi Lhuis. Ils sont habitants à part entière et désireux comme les natifs, de profiter de leur retraite pour vivre heureux. (ce qu'ils font du reste). Et je voudrai vous dire combien je suis à l'aise avec eux, mes aînés de dix ou vingt ans, car leur amitié, leur gentillesse m'ont permis de vivre une année à leur rythme et suivant leurs coutumes.

Chaque matin n'avez-vous pas rencontré un représentant de chaque maison aller chercher son journal ou faire ses courses avant de revenir s'occuper de son jardin ? Je vous demanderai de venir voir de plus près chacun d'eux s'affairer à décorer maison et terrain. Seul contraste, la rue principale et le terre-plein central, où une négligence de l'administration semble vouloir mettre une mauvaise note à ce si beau quartier.

13 de ces pavillons sont pourvus du téléphone et bientôt, une cabine téléphonique publique, moderne sera à leur disposition, ainsi qu'à celle de tous les habitants de Lhuis.

Comment ces gens ont-ils acquit ces habitations ?

En voici les conditions actuelles : avoir 65 ans, être retraité, disposer d'un capital représentant , à l'heure actuelle, huit millions de centimes. Cette somme est versée à la société du village retraite, 4, rue de Vallois à Paris. Elle vous autorise à résider dans la maison jusqu'au décès des deux conjoints, avant que ne retourne à la société le pavillon qui, rénové, reprendra cours à la vente après réfection totale de l'intérieur. Si vous n'avez pas encore 65 ans, la location d'attente est de trente cinq mille centimes.

Et je ne terminerai pas ce bref exposé sans remercier notre ancien maire Monsieur BONSACQUET et son conseil municipal de l'époque d'avoir accepté cette implantation et aussi contribué à maintenir vie et commerce en ce pays de Lhuis que je désirerais encore plus grand et plus beau pour le bonheur de tous.

Pascal GRISILLON.

MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Surprise, mais aussi déception de nombreux de nos lecteurs après le changement de titre de notre bulletin. quelques explications semblent utiles.

" L'Echo du Nant ", n'aura vécu que ce que vivent les roses. Ce titre évocateur avait été choisi lors d'une réunion à la Salle des Fêtes où une trentaine de personnes étaient présentes, sans provoquer la moindre objection. Nous pensions donc être satisfaits du choix; quelques anciens musiciens l'étaient aussi, car il éveillait en eux de merveilleux souvenirs. Tout semblait parfait, hélas nous nous trompions; des échos parvenaient à nos oreilles qui n'étaient pas ceux de cette musique, " Echo du Nant " aujourd'hui disparue, combien regrettée; mais ceux d'une rumeur qui tintaient comme un glas. Nous utilisions un titre auquel, paraît-il nous n'avions pas droit. " Oh les vilains, Hou Sainte Marie la Coque Allez vous cacher sous un tas de fagots, grands gognants ", aurait dit la mère Cottivet. N'étant pas des usurpateurs, nous avons décidé, comme vous l'avez constaté que ce bulletin s'appellerait désormais " Echos de Lhuis ". Puisse-t-il avoir ainsi l'adhésion de tous. Certains ironiseront, d'autres regretteront. Ainsi va la vie. Ce changement ne doit cependant être interprété, de notre part que comme un geste d'apaisement.

Ce journal a été créé comme journal d'informations et à ce titre se veut objectif, modeste, sans prétention, exempt d'animosité. Certes, nous pouvons commettre des erreurs, comme tout être humain. Je vous assure qu'elles seront rectifiées. J'affirme que nous n'exploiteront jamais celles des autres, car nous ne sommes pas des journalistes avides d'articles sensationnels, ni des polémistes, mais de simples informateurs, ne redoutant pas la vérité, ne fuyant pas devant nos responsabilités.

Ces précisions étant données, je pense qu'il ne doit plus y avoir de malentendus, j'invite les personnes désireuses de présenter des suggestions, des observations, voir aussi des critiques, à me rencontrer. Je peux les assurer que j'écouterai avec beaucoup d'attention leurs doléances.

Mieux se connaître pour mieux se comprendre, telle est mon opinion. Le dialogue, la bonne volonté, la tolérance, la bonne compréhension sont des éléments importants, sinon primordiaux pour réaliser une bonne entente, créer une ambiance favorable à la détente, éviter les heurts, les affrontements, les incidents regrettables. Ils permettent d'aplanir, voir de résoudre les problèmes les plus délicats. Que cessent ces querelles de clocher, afin que chacun retrouve sa sérénité, c'est le vœu que je formule.

J'espère que mon appel sera entendu et compris.

Je remercie les personnes qui par leur confiance, leur amitié, leurs dons, nous encouragent à poursuivre notre action.

A. GUIGARD

ASSOCIATION LHUISARDE CONTRE

LE SURGENERATEUR de MALVILLE

Un local pour l'Association.

Le Comité MALVILLE dispose depuis peu d'un local à LHUIS; celui-ci se situe dans le bâtiment ALLARD, proche de l'Artisanat. Nous profitons de bulletin pour remercier vivement la famille ALLARD qui a mis ce local à notre disposition. Nous tiendrons là nos réunions et assurerons des permanences pour l'accueil et l'information des personnes de passage à LHUIS durant l'été.

30 et 31 Juillet 1977

Ce seront les deux grandes journées du calendrier anti-nucléaire de l'été. Dans toutes les grandes villes de France des affiches appellent les populations à participer aux rassemblements des 30 et 31 Juillet. Plus de 50.000 personnes : des Allemands, des Italiens, des Suisses, etc.... Aussi notre association invite tous les Lhuisards, tous les estivants à participer massivement à ces deux journées où ils pourront marquer leur opposition au projet démentiel de MALVILLE.

50.000 personnes, peut-être beaucoup plus; cela va poser de nombreux problèmes; aussi il faut savoir que si les comités MALVILLE ont été amenés à choisir ce type d'action ce n'est que devant l'échec des moyens plus ordinaires et devant la difficulté que nous avons à nous faire entendre par les autorités concernées.

De nombreux manifestants seront hébergés à LHUIS. L'Association fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ces journées causent le moins de dérangement possible aux habitants et nous formulons le souhait que ces journées soient en fait le prétexte d'échanges et de dialogues.

Encore un mot. Nous sommes à la recherche d'emplacements où les manifestants pourraient planter la tente pour une nuit ou deux; aussi si vous désirez soutenir notre lutte et que vous possédez un bout de pré, de terre, si petit soit-il, faites vos propositions à :

Jacques BESANCON

" La Guillotière "

01.680 LHUIS

Tél. 39-80-57

D'avance merci et rendez-vous le 30